

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
« PAYS DE LAPALISSE »

Délibération N°18

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	25
PRESENTS :	23
VOTANTS :	24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an **deux mil vingt-six**

Le **trente avril à 19 heures**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
"PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 24 avril 2026 s'est réuni, à la
Salle des Mariages de Lapalisse, en séance ordinaire publique
sous la présidence de

Madame Stéphanie CHERVIN, Présidente

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : M. CABAUD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THÉVENOUX
- Commune de BERT : M. VIVIER
- Commune de DROITURIER : M. GROULY
- Commune de ISSERPENT : M. SALLES. Mme TACHON
- Commune de LAPALISSE : Mme CHERVIN. M. BRUNIAU. Mme ÉGAL BUJAN.
M. BODIN. Mme MERLE. Mme BONNEFOY. M. MERCIER. M. FUMOUX.
Mme MILCENT DE LA BOUTRESSE
- Commune de LE BREUIL : Mme VAUDOLON
- Commune de PERIGNY : M. GRANGE, pouvoir du titulaire M. DÉMARET
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : Mme DA RIVA
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. SENETAIRE
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. LATOUR
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD. M. DÉMONET
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusé :

- Commune de LAPALISSE : M. CHERVIER, pouvoir à Mme CHERVIN

Absente :

- Commune de LAPALISSE : Mme ROMEUF

M. Michaël MERCIER a été élu Secrétaire.

Madame la Présidente informe le Conseil que les
classes de CM2 de l'école élémentaire de LAPALISSE
(soit 41 élèves) ont prévu une sortie classe verte dans le
cantal du lundi 26 mai 2026 au jeudi 29 mai 2026 inclus.

Le reste à financer sur cette sortie est de 1 640 €
soit 40 € par enfant.

Madame la Présidente propose à l'assemblée
d'apporter exceptionnellement cette année son soutien
financier à cette association pour l'organisation de cette
sortie et donc d'attribuer - en 2026 – une subvention d'un
montant de 1 640 €.

Le Conseil, entendu les explications de sa
Présidente et après en avoir délibéré, décide à
l'unanimité :

- d'approuver le versement d'une subvention d'un
montant de 1 640 € à l'Association coopérative scolaire
école élémentaire de LAPALISSE,

OBJET :

Coopérative école
élémentaire LAPALISSE –
Sortie classe verte CM2 –
Subvention exceptionnelle.

- d'autoriser Madame la Présidente à procéder au mandatement de cette subvention à l'article comptable 65748.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
La Présidente,
S. CHERVIN,

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de Vichy le : 13 MAI 2026
Publié le : 13 MAI 2026
Accusé Réception de la télétransmission
le :

La Présidente,
S. CHERVIN,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
« PAYS DE LAPALISSE »

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
« PAYS DE LAPALISSE »